

Chers adhérents,

1. Vous trouverez ci-joint l'exemplaire des propositions de **statuts modifiés** (en deux parties : statuts proprement dits et règlement intérieur comprenant les Annexes A à F), soumis à votre suffrage.

Ces textes ont été validés par le Conseil d'Administration le 24 avril 2021. Ils sont en modifications apparentes par rapport à la dernière version votée en 2019, ainsi qu'en version propre (c'est-à-dire les modifications acceptées).

Les statuts version 2019 sont à votre disposition dans votre espace adhérent.

Une **première partie des modifications** concerne la fin de la révision des textes réalisée en 2018-2019, avec notre avocate, dont une partie a déjà été votée en 2019.

La **seconde partie des modifications** concerne l'adaptation aux **Directives du RIMYI** (que vous trouvez jointes à ce message).

Cela concerne principalement les Annexes C et E entièrement réécrites par le CTE (Comité Technique d'Enseignement ; le Comité responsable de la certification et formation des enseignants) au prix d'un travail assidu et constant depuis la parution des Directives en juillet 2020.

L'Annexe E (programme des Examens) est une reprise telle quelle des Directives.

L'Annexe C concerne les Procédures relatives à la formation des enseignants, aux évaluations et aux diplômes. Elle a été rédigée à partir des Directives du RIMYI, d'une consultation des professeurs sur ces Directives, d'un sondage auprès des intervenants d'examen, d'un sondage auprès des modérateurs, et d'une consultation finale des professeurs, par le CTE,

Toutes les modifications ont fait l'objet, au besoin, de consultations auprès d'Abhijata. Il a été rendu compte à Abhijata des choix effectués, quand des choix étaient possibles.

## **2. Réforme sur la formation des enseignants et l'organisation des évaluations.**

Les textes proposés visent à faire entrer dans nos statuts la mise en œuvre d'un nouveau système de formation des enseignants, ; le **mentorat**. Ce changement de système a été souhaité par Geetaji, Prashantji et Abhijata, et sa mise en application demandée à toutes les associations nationales de Yoga Iyengar dans le monde.

*« Alors que nous entrons dans cette phase de transition, nous devons veiller à ce que personne ne confonde le mentorat avec un simple changement de nom pour TTC (Teacher Training Course)\* »*  
(cf Abhijata ; Questions/Réponses de février 2021)

\* formation ancien système

Le RIMYI cherche à ce que les formations soient de qualité pour assurer un enseignement de qualité. Le mentorat prime sur les TTC qui restent tolérés. Le mentorat est un accompagnement plus individualisé.

Par conséquent, un des changements principaux est la limitation du nombre d'élèves par TTC. A ce sujet nous signalons que d'autres pays en Europe ont choisi soit de supprimer les TTC, soit de limiter le nombre d'élèves à 10 personnes par TTC. Dans l'optique d'une transition douce, nous avons souhaité maintenir la possibilité de formation TTC. Cependant, pour des raisons financières et pour ne



pas surcharger les jurés qui sont des bénévoles de l'Association, ainsi que pour maintenir la qualité souhaitée par le RIMYI, il est proposé de limiter le nombre d'élèves à 14 personnes par TTC. Cela revient à prévoir deux week-ends d'évaluation pour une seule formation.

### **3. Importance du sujet pour notre association.**

Nous sommes conscients que les modifications proposées suscitent des réactions voire des désaccords sur certains points, surtout de la part de professeurs seniors maîtrisant l'ancien système (TTC).

Les textes, sans s'éloigner des grands principes de Guruji, proposent de simplifier les procédures relatives au Yoga Iyengar®. Cette démarche vise aussi à se démarquer de la tendance consumériste actuelle.

Ces textes sont bien évidemment perfectibles, et peuvent laisser une certaine latitude voire nécessiter une future adaptation lorsqu'au bout de quelques années leur mise en application mettra en lumière des points à améliorer. Cette éventualité est d'ailleurs évoquée par Abhijata elle-même.

Un week-end de formation est prévu annuellement par le CTE, qui travaille déjà à sa mise en place. Il permettra de souder les enseignants engagés activement dans le mentorat/la formation et les évaluations !

En **conclusion**, notre communauté est à l'aube d'une nouvelle ère de formation d'enseignants de Yoga Iyengar® sous forme de mentorat et d'évaluations.

Nous engageons chacun de vous à lire ces textes, à réfléchir sur leur implication, et éventuellement à poser vos questions sur votre espace votant ou lors de la séance de questions/réponses. Nous comptons sur chacun de vous pour voter en connaissance de cause !

Que le yoga vous apporte joie et lumière !

Clarisse Salou  
Présidente

PS en ce qui concerne l'évolution du Yoga Iyengar, nous vous conseillons la lecture d'un discours très émouvant d'Abhijata en décembre 2019, paru en français dans le dernier Samyoga.

<https://www.afyi.fr/Au-coeur-du-Yoga-Iyengar-R.html>

